



**Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique**

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars, le comité syndical de l'Agence landaise pour l'informatique, dûment convoqué, s'est réuni au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Xavier FORTINON, Président

Présents :

Marion BERGINIAT, Jean-Paul BERNIER, Dominique BIZIERE, Jean-Claude DEYRES, Dominique DEGOS, Guy DUCASSE, Nadège GUILLOT, Xavier FORTINON, Pierre FROUSTEY, Marie Pierre SENLECQUE, Daniel LEPINE, Roselyne LACOUTURE, Magali VALIORGUE

Excusés et pouvoir :

Virginie BARNAT à Magali VALIORGUE, Frédéric CARRERE à Marie-Pierre SENLECQUE, Pascal REY à Jean-Paul BERNIER

Mathieu ARA, Delphine DULAU, Stéphane BRETHERS, Henri EMMANUELLI, Gérard PAYEN, Martine TAPIN

Date de convocation : 06 mars 2017

Secrétaire de séance : Xavier FORTINON

Présents : 13 ; votants : 13

Pour : 16 (dont 3 pouvoirs)

Approbation à l'unanimité de l'ordre du jour présenté

Rappel de l'ordre du jour :

1. Vote du compte administratif 2016
2. Approbation du compte de gestion 2016
3. Affectation des résultats
4. Vote du budget 2017
5. Personnel ALPI
6. Nouveaux adhérents
7. Validation du titulaire du marché « Gestion des Relations Citoyens »
8. Renouvellement ligne de trésorerie
9. Nouvelles participations
10. Questions diverses

Ordre du jour supplémentaire :

Délibération : Adhésion à l'association « Open-data France »

Délibération – Prolongation de l'expérimentation du Télétravail

**DÉLIBÉRATION N°01
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

D'adopter le compte administratif 2016 du budget principal comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	3 256 241,92
DÉPENSES	2 916 851,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	339 390,08

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	607 643,63
DÉPENSES	555 205,85
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 437,78

D'adopter le compte administratif 2016 du budget annexe comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	43 629,38
DÉPENSES	37 218,75
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 410.63

D'autoriser le président pour signer les documents afférents.

**DÉLIBÉRATION N°02
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

De déclarer que le compte de gestion dressé pour le Syndicat Mixte ALPI pour l'exercice 2016 par la Paierie Départementale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

D'autoriser le président à signer tout document à cet effet

**DÉLIBÉRATION N°03
AFFECTATION DES RESULTATS**

Pour le budget principal.

Après avoir voté le compte administratif,

A la clôture de l'exercice 2016, les résultats s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses (a)		2 916 851,84 €
Recettes (b)		2 990 480,80 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice (c=b-a)		73 628,96 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)		265 761,12 €
Résultat de clôture 2016 (e=c+d)		339 390,08 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses (a)		555 205,85 €
Recettes (b)		590 715,02 €
Résultat d'investissement de l'exercice (c=b-a)		35 509,17 €
Solde d'exécution reporté N-1 (d)		16 928,61 €
Solde d'exécution 2016 (e=c+d)		52 437,78 €
Restes à réaliser	Dépenses (f)	61 344,19 €
	Recettes (g)	9 000,00 €
	Solde (h =f-g)	52 344,19 €
Besoin de financement de l'investissement 2016	i = h-e	-93,59 €

Etant donné que le solde d'exécution 2016 (52 437.78 €) est supérieur au solde des restes à réaliser (52 344.19 €), aucune affectation au C/1068 n'est réalisée.

L'affectation est réalisée conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Pour le budget annexe.

Après avoir voté le compte administratif,

A la clôture de l'exercice 2016, les résultats s'établissent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - Affectation sur l'exercice 2017	
Compte R 002 - Excédent de fonctionnement reporté	339 390,08 €
Compte R 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 437,78 €

SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses (a)	37 218,75 €
Recettes (b)	41 741,60 €
Résultat de l'exercice (c=b-a)	4 522,85 €
Résultat reporté N-1 (d)	1 887,78 €
Résultat de clôture 2015 (e=c+d)	6 410,63 €

BUDGET ANNEXE - Affectation sur l'exercice 2017	
Compte R 002 - Résultat d'exploitation reporté	6 410,63 €

**DÉLIBÉRATION N°04
VOTE DU BUDGET 2017**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

D'adopter le budget principal 2017 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	943 344,19	943 344,19
FONCTIONNEMENT	3 254 060,08	3 254 060,08

D'adopter le budget annexe 2017 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	51 760,63	51 760,63

D'autoriser le président à signer tout document à cet effet.

**DÉLIBÉRATION N°05-01
PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE EN EMPLOI AIDE (CAE) – ADJOINT TECHNIQUE
2^{ème} CLASSE A TEMPS COMPLET – SERVICE LOGICIEL POLE ASSISTANCE**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

De créer un poste en emploi aidé d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet pour le service logiciel pôle assistance.

La durée du travail est fixée à 35 heures par semaine.

La durée initiale du contrat sera de 12 mois.

De donner toutes délégations au président pour mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et articles prévus à cet effet,

**DÉLIBÉRATION N°05-01
Loi Précarité du 12 mars 2012 – Délégation de l'organisation des sélections
professionnelles au CDG 40**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

De déléguer au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Landes l'organisation des opérations de sélections professionnelles.

D'autoriser le président à signer la convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes pour la durée couvrant ce dispositif de titularisation, soit jusqu'au 12 mars 2018.

**DÉLIBÉRATION N°06
NOUVEAUX ADHERENTS**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE :**

De valider la nouvelle adhésion et les dissolutions qui entreront en vigueur à compter de l'arrêté préfectoral modificatif.

Nouveaux adhérents	Attributions obligatoires (extranet départemental et formations)	Maintenance matériel	Fourniture et production de logiciels	Haut-débit
SIAEP Des Arbouts à Grenade (délibération du 16/01/2017)	x	x		
DISSOLUTION				
SIVU RPI Commensacq/Trensacq (01/01/2017)				
Syndicat de Haute Chalosse à Montfort (01/01/2017)				

Désignation des représentants :

SIAEP des Arbouts : Christina BRANCO (représentant titulaire) ; Catherine DEMEMES (représentant suppléant)

D'autoriser le président à signer tout document à cet effet.

**DÉLIBÉRATION N°07
VALIDATION DU MARCHÉ "GESTION DES RELATIONS CITOYENS"**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE :**

D'approuver la validation du marché avec la société ENTRE OUVERT pour un montant estimatif de 219 100 euros HT sur 3 ans.
D'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

**DÉLIBÉRATION N°08
LIGNE DE TRESORERIE**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

D'autoriser le président à signer le contrat de la ligne de trésorerie pour 2017 avec le Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- Montant de la ligne : 150 000 €
- Taux d'intérêt : Taux variable EURIBOR 3 mois moyenné + marge fixe de 0.60 % (soit au 16.02.17 taux de ligne de trésorerie si tirage à 0.275 %)
- Prélèvement des intérêts : à chaque trimestre civil, calculés à terme échu, sur le montant des fonds utilisés
- Frais de dossier : 150 €
- Commission d'Engagement : 225 €

D'autoriser le président, sans autre délibération, à procéder aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat du Crédit Agricole.

**DÉLIBÉRATION N°09
NOUVELLES PARTICIPATIONS**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

De prendre acte des nouvelles participations pour les adhérents

De prendre acte des nouvelles participations pour les associations

D'autoriser le président à signer tout document à cet effet.

**DÉLIBÉRATION N°10
ADHESION A L'ASSOCIATION OPEN DATA FRANCE**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

D'approuver l'adhésion de l'ALPI à l'Association OPEN DATA France.

D'approuver le montant de l'adhésion fixé à 400 euros par an.

D'autoriser le président à signer tout document à cet effet.

**DÉLIBÉRATION N°11
PROLONGATION EXPERIMENTATION DU TELETRAVAIL**

Après en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL A DECIDE** :

D'approuver la prolongation de l'expérimentation du télétravail jusqu'au 30 juin 2017

D'autoriser le président à signer tout document à cet effet.

QUESTIONS DIVERSES

- **Pour information marché en procédure adaptée lancée ou reconduit en 2017 :**

Titulaire	Objet du marché	Date de la reconduction
ATEXO	Maintenance de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics	14/01/2017
LIBRICIEL SCOP SA (ex Adullact)	Maintenance de la plate-forme de dématérialisation des ACTES	01/01/2017

- **Pour information nouveaux marchés passés en procédure adaptée**

Marché pour la fourniture des produits d'entretien

Marché « Assurance flotte automobile »

Marché de maintenance de l'ENT

Séance levée à 19 heures

**Le président de l'ALPI
Xavier FORTINON**